



Contrat interimaire puis cdi

Par **kikuchi69**, le **15/10/2008** à **12:14**

Bonjour a tous,rrnrje vous contacte suit a un pb que j'ai actuellement avec mon contrat de travailrrnrj'ai eu un contrat intérimaire du 01/09 au 30/09 avec pour durée de mission : du 01/09 au 30/09 avec aménagement du terme : peut être avancé jusqu'au 24/09 ou reporté jusqu'au 06/10rrnrpuis un avenant de renouvellement dont la durée de mission est du 01/10 au 10/10 avec aménagement du terme : peut être avancé jusqu'au 03/10 ou reporté jusqu'au 14/10rrnrPuis un cdi a été effectué au 11/10 sachant que je n'ai rien signé.rrnrCe que je voudrai savoir, l'interim et la sté en question me signale que je percevrai pas mes ifm pour ces 2 contrats, est ce normal ? Que puis je faire pour les avoir ? A combien monte cette somme sur un salaire de 1500€ brut ?rrnrMerci d'avance pour tous vos conseils.